

Olivier, Liotaud et demoiselles Buisson, sur leur réquisition, mais qu'il aura la préférence pour l'heure à laquelle il voudra faire dire la messe. Les quatre bancs de la famille Prost seront placés devant l'autel, deux à droite, deux à gauche; les sieurs Liotaud, Olivier et demoiselles Buisson auront droit d'avoir chacun le leur à la suite de ceux de la famille Prost.

Ces conventions et les droits de chaque copropriétaire furent rigoureusement respectés dans la suite jusqu'à la désaffectation de la chapelle.

Pendant près d'un siècle, l'existence du petit édifice ne fut troublée par aucun événement fâcheux. Sa construction un peu légère exigeait de fréquentes réparations. En 1748, il fut remanié de fond en comble. Ces réfections nécessitèrent une nouvelle bénédiction ainsi que nous le voyons par cette permission :

Nous permettons à Monsieur Bouchet, curé de la paroisse de Dardilly, de bénir avec les prières et les cérémonies prescrites par le rituel, la chappelle récemment réparée, située à Champverd sur le territoire néanmoins de la paroisse de Saint-Just, en faisant à M. le curé de Saint-Just la politesse en tel cas requise.

Donné à Lyon, ce 29<sup>e</sup> may 1748.

† NIC. ÉV. DE CYD. SUFF. DE LYON, V. G. (1).

En conséquence l'on s'est transporté le 1<sup>er</sup> juin 1748 pour la bénédiction de la dite chapelle, avec deux ecclésiastiques.

Au moment de la Révolution la chapelle abandonnée fut pillée et saccagée comme presque toutes les églises de notre région.

---

(1) Nicolas Navarre, évêque de Cydon (in partibus) suffragant du cardinal de Tencin.